

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE (2025)

DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE DÛMENT COMPLÉTÉE (Ces dates peuvent changer en cours d'année)	CCU 19 H	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 19 H 30
20 décembre 2023	21 janvier	3 février
21 janvier	18 février	3 mars
18 février	18 mars	7 avril
1 ^{er} avril	23 avril (mercredi)	5 mai
29 avril	21 mai (mercredi)	2 juin
27 mai	25 juin (mercredi)	7 juillet
15 juillet	5 août	18 août
5 août	26 août	8 septembre
2 septembre	23 septembre	1 ^{er} octobre
7 octobre	4 novembre	17 novembre
28 octobre	25 novembre	8 décembre
20 décembre	Janvier 2026	Février 2026

Renonciation

Restriction d'accès dans le cadre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Par la présente, je renonce à me prévaloir d'une restriction d'accès dans le cadre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

J'autorise ainsi le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie à faire usage des informations et des documents qui sont fournis dans le cadre de ma demande, spécifiquement pour des fins de consultations ou dans le cadre de séances publiques.

Cette renonciation est en accord avec l'article 171 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Tarification de la demande d'usage conditionnel* : 2 250 \$

**Remboursement de 1 000 \$, s'il y a refus par le conseil.*

Je déclare que les informations et documents fournis sont exacts et que j'ai vérifié s'il existe des servitudes touchant l'immeuble.

Nom en lettres moulées : _____

Signature : _____ **Date :** _____

Note : Le fonctionnaire désigné peut exiger tout autre élément requis pour établir la conformité d'un projet, dépendamment de la nature des travaux.

ESPACE RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Matricule : _____

Encaissement de la demande par : _____ Date : _____